REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 066-216600841-20250402-DELIB132025-BF

COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU MERCREDI 02 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES :
***Nombre de membre en exercice* :12**
***Nombre de membres présents* : 11**
***Nombre de votants* : 11**

DATE DE LA CONVOCATION :
27/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Mallory CAIZERGUES, Eric CAMA, Christine COULBAUT, Anaïs ANSELMO, Lionel TEBALDINI, Gisèle FOURQUET et Luc DEVEZE.
Procuration : Jérôme SARTRE à Jacqueline LOPEZ
Étaient absents excusés : Jérôme SARTRE
Étaient absents non excusés :
Antoine MELGAR a été élu secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 dressés par Madame HAAZ Sandrine Receveur

Le Conseil Municipal,

APRES S'ETRE FAIT présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

APRES AVOIR ENTENDU et approuvé le compte administratif 2024

APRES S'ETRE ASSURE que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectués du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Madame le Maire,
Fabienne SEVILLA

Le secrétaire de séance,
Antoine MELGAR

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 066-216600841-20250402-DELIB132025-BF

DELIBERATION N° DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 02 AVRIL 2025

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2024 dressés par Madame HAAZ Sandrine - Receveur

SEVILLA Fabienne, Maire

DELGADO Chantal, 1ère Adjointe

LOPEZ Jacqueline, 2ème Adjointe

MELGAR Antoine, 3ème Adjoint

ANSELMO Anaïs, Conseillère Municipale

CAIZERGUES Mallory, Conseillère Municipale

CAMA Éric, Conseiller Municipal

COULBAUT Christine, Conseillère Municipale

DEVEZE Luc, Conseiller Municipal

FOURQUET Gisèle, Conseillère Municipale

SARTRE Jérôme, Conseiller Municipal — Absent excusé Procuration à Jacqueline LOPEZ

TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal